

Nos clés pour la solidarité

le financement de projets



Bilan
2001
des PELS

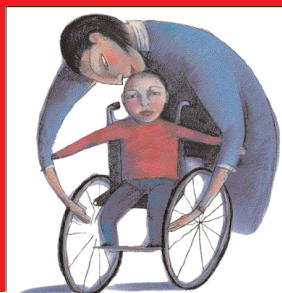


CAISSE D'ÉPARGNE

4 Les PELS
dans le domaine
bancaire



8 Les PELS
dans le domaine
de la solidarité sociale
et civique



14
Les résultats chiffrés

20 millions d'euros pour 1 000 projets

avant-propos

Depuis la loi de réforme des Caisses d'Épargne, votée le 25 juin 1999, leur engagement historique à exercer des missions d'intérêt général se trouve désormais renforcé d'une légitimité statutaire, exprimée avec force dès l'article 1^{er} du texte de loi.

Au-delà des missions déjà connues du public, comme la protection de l'épargne populaire, la lutte contre l'exclusion bancaire et le financement du logement social à travers la collecte du Livret A, le législateur a introduit l'obligation de financement de "projets d'économie locale et sociale" (PELS), qui constituent une formidable opportunité de rendre encore plus tangible l'implication solidaire des Caisses d'Épargne dans le développement économique et social des territoires.

En 2001, année d'entrée en vigueur des PELS, les Caisses d'Épargne ont engagé plus de 20 millions d'euros au profit de près de 1000 projets.

Les bénéficiaires de ces projets sont notamment des personnes fragilisées confrontées à l'exclusion sous ses différentes formes. Au-delà, il s'agit également de soutenir des projets contribuant à la cohésion sociale.

Vis-à-vis des personnes souffrant d'exclusion économique ou bancaire, les Caisses d'Épargne ont bien sûr une légitimité toute particulière à exercer leur action solidaire, en apportant des solutions telles que le soutien financier à la création de très petites entreprises, de fonds de garantie, de structures d'aide à l'insertion économique et la pédagogie financière.

Au cœur des régions, chaque Caisse d'Épargne a également pu privilégier des actions de solidarité civique et sociale particulièrement adaptées aux besoins de son territoire : insertion par l'emploi, soutien à l'autonomie des personnes âgées, handicapées, malades ; satisfaction des besoins fondamentaux ; acquisition des savoirs de base, insertion par la pratique d'activités culturelles ou sportives...

Spécificité unique dans le monde bancaire français, les PELS représentent non seulement un facteur de différenciation fort au regard de la profession, mais également un élément de fierté pour les clients, les sociétaires et les salariés.

En cela, les 7 500 administrateurs des sociétés locales d'épargne, représentants élus des sociétaires, ont un rôle primordial à jouer et sont pour nous d'efficaces relais de proximité. Les Caisses d'Épargne ont donc naturellement souhaité les associer à cette partie citoyenne de leur activité.

Apportant leurs compétences propres et leur vision de terrain déconnectée de toute considération commerciale, les administrateurs peuvent ainsi, dans de nombreux cas, participer à la remontée des projets, émettre un avis d'opportunité sur leur financement, être associés à leur suivi et à leur évaluation.

Attachées à leur rôle d'entreprise responsable, les Caisses d'Épargne ont l'ambition de continuer à être un acteur de la solidarité en faveur des personnes en situation d'exclusion et de contribuer ainsi à la cohésion de notre société, dans le souci des générations futures.

Charles Milhau
Président du directoire
de la Caisse Nationale
des Caisses d'Épargne



Nicole Moreau
Présidente
de la Fédération Nationale
des Caisses d'Épargne



En 2001, 270 000 entreprises ont été créées, reprises ou réactivées en France générant plus de 500 000 emplois. Près de 180 000 d'entre elles constituent de véritables créations. Parmi elles, on peut estimer à 30 000 les "micro-entreprises", c'est-à-dire les activités de très petite taille lancées par des personnes en quête d'insertion professionnelle (chômeurs de longue durée, bénéficiaires du RMI, mais aussi créateurs dont la situation financière ne donne pas accès aux crédits bancaires classiques).

Ce nombre peut être beaucoup plus élevé si les candidats à la création de micro-entreprises bénéficient d'un financement et sont accompagnés dans leur projet.

Le financement de ces "micro-entreprises", l'insertion bancaire de leurs créateurs... c'est l'une des priorités des Caisses d'Épargne dans leurs interventions en matière de projets d'économie locale et sociale.



4

> **Le financement de la micro-entreprise**

Qu'il s'agisse de créer son propre emploi pour sortir d'une situation de précarité ou de trouver un financement pour mettre en œuvre une idée, un créateur se heurte souvent au manque de ressources financières et au refus de la banque de lui accorder un prêt. C'est pour remédier à ce type d'exclusion que les Caisses d'Épargne ont choisi d'apporter leur soutien à des projets contribuant à la création d'activité.

Les Caisses d'Épargne et les PELS

La loi de réforme des Caisses d'Épargne du 25 juin 1999 confirme, pour la première fois de son histoire, que "le réseau des Caisses d'Épargne remplit des missions d'intérêt général".

La loi rappelant leur engagement historique dans la solidarité, la lutte contre les exclusions, la protection de l'épargne populaire, le financement du logement social, le développement économique et régional, l'emploi..., introduit une nouveauté importante, sans équivalent dans le monde bancaire : une partie du résultat annuel de chaque Caisse d'Épargne doit être affectée au financement de projets d'économie locale et sociale. Ces projets "doivent présenter à la fois un intérêt en termes de développement local ou d'aménagement du territoire ou de protection de l'environnement et un intérêt en termes de développement social ou d'emploi".

En 2001, première année de mise en œuvre du dispositif, plus de 20 millions d'euros ont ainsi été alloués au financement des PELS par les Caisses d'Épargne. Celles-ci ont instruit 1 600 projets et en ont financé 952.



réussir

➤ Le rôle indispensable des organismes d'accompagnement

Une personne en situation précaire ou sans ressources qui veut créer son emploi est en général peu préparée à affronter un certain nombre de difficultés pratiques : formalités administratives et juridiques, relations avec la banque... La complexité des démarches à accomplir nécessite un soutien permanent. C'est le rôle, fondamental, des organismes d'accompagnement à la création de micro-entreprises, qui commence dès le premier contact au cours duquel est émise l'idée du candidat créateur. Analysée, testée, cette idée deviendra peut-être un projet viable.

Ces organismes ne se contentent pas de consentir des prêts, de proposer leur garantie ou d'apporter des fonds propres, ils dispensent des conseils, des formations et accompagnent le projet de A à Z.

Les prestations offertes par ces organismes peuvent être de plusieurs types : prêts directs aux créateurs, garantie des crédits, apports en fonds propres sous forme de prêts d'honneur... Mais toutes apportent conseils et accompagnement.



LA CONTRIBUTION DES CAISSES D'ÉPARGNE EN MATIÈRE DE CRÉATION DE MICRO-ENTREPRISES

> Les partenariats

Le Groupe Caisse d'Épargne a conclu des accords avec quatre grands réseaux nationaux d'accompagnement : l'ADIE, France Active, les Boutiques de Gestion et France Initiative Réseau. La plupart des Caisses d'Épargne régionales ont passé des conventions de partenariat avec l'une ou plusieurs des délégations régionales de ces organismes en engageant une enveloppe de crédits destinée aux créateurs de micro-entreprises.

Élément capital : les Caisses d'Épargne signataires s'impliquent dans l'insertion bancaire des créateurs, c'est-à-dire qu'elles s'engagent à les considérer comme des clients à part entière et à mettre à leur disposition les produits et services nécessaires à la gestion et au développement de leur activité.

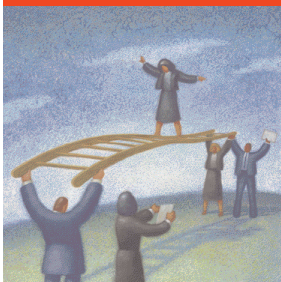


soutenir



6

Par ailleurs, l'association "Finances & Pédagogie", créée il y a plus de 40 ans par les Caisses d'Épargne, intervient ponctuellement pour des formations financières et budgétaires.



> **Le soutien aux organismes d'accompagnement**

Ces organismes, pour pouvoir développer leur activité, accroître leur professionnalisme, s'implanter sur de nouveaux sites, ont besoin d'un soutien financier sous forme de subventions d'investissement, de crédits préférentiels ou, si leur structure juridique le permet, d'apports en capital. Par ailleurs, beaucoup allouent aux créateurs des prêts d'honneur pour prolonger ou accroître les financements bancaires et ont par conséquent besoin de ressources pour abonder ces fonds. Les Caisses d'Épargne ont répondu à ces besoins en 2001 et, grâce à leurs 4 700 agences, informent les candidats créateurs de l'existence des organismes d'accompagnement, sécurisant ainsi leur projet.

La micro-création, quand elle est bien accompagnée, tant en amont qu'en aval, connaît des taux de réussite de l'ordre de 75 % après deux ans d'existence, soit un taux supérieur à la moyenne nationale pour la création d'entreprises "classiques". Dans la moitié des cas d'échec, le micro-créateur retrouve un emploi salarié.



accompagner

7

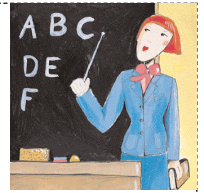
En 2001, tous modes de financement confondus, les Caisses d'Épargne ont engagé, au titre des projets d'économie locale et sociale solidaires dans le domaine bancaire, près de 10 millions d'euros. La seule enveloppe crédits s'élève à plus de 5 millions d'euros équivalant à la création de 1 200 micro-entreprises.

Les Projets d'Économie Locale et Sociale dans le domaine de la solidarité sociale et civique SOUTENIR CEUX QUI AGISSENT

> Faciliter l'acquisition des savoirs de base

La maîtrise insuffisante des savoirs de base (lire, écrire, compter) constitue l'une des causes premières de l'exclusion sociale, celle qui engendre les autres. Même si l'évaluation précise de l'ampleur de ce phénomène est délicate, on estime que 10 à 12 % des enfants entrant en 6^e connaissent de graves lacunes en lecture. D'origine sociale, culturelle, pathologique ou résultant d'"accidents de vie", l'illettrisme concerne des populations hétérogènes qu'il est difficile d'appréhender.

Les 32 projets d'économie locale et sociale soutenus par les Caisses d'Épargne illustrent la diversité des démarches entreprises par des organismes soucieux de redonner à ces populations le désir et les moyens de combattre ce handicap. Ainsi, des initiatives telles que la création d'ateliers d'écriture ou d'initiation aux nouvelles technologies de l'information, la réalisation de mallettes pédagogiques, des interventions auprès d'enfants hospitalisés ont pu voir le jour.



découvrir



apprendre

8

Les Pels : définition

PROJET

Les PELS financent un projet formalisé (objectif, calendrier, évaluation) et non une structure.

ÉCONOMIE

Les PELS trouvent leur légitimité dans l'activité économique générée et non dans l'assistanat.

LOCAL

Les PELS répondent à des initiatives locales dans le ressort géographique des Caisses d'Épargne.

SOCIALE

Les PELS s'adressent à des populations en recherche d'autonomie ou fragiles.

Initiales

Cette association de lutte contre l'illettrisme basée à Chaumont, en Champagne-Ardenne, a imaginé un projet original : elle ne se contente pas de s'attacher à l'apprentissage de l'écrit chez l'enfant mais propose une méthode globale qui permet d'associer les parents. De "l'aide aux devoirs" à l'accompagnement scolaire prenant en

compte la personne dans sa globalité, les parents (re)deviennent les premiers éducateurs de leurs propres enfants. Cette initiative, réalisée en concertation avec les services sociaux, est en passe d'être étendue à l'ensemble du territoire français ainsi qu'à la communauté francophone européenne.



➤ Favoriser l'autonomie des personnes âgées, malades ou handicapées

Favoriser l'autonomie, c'est faire en sorte que les personnes rendues dépendantes du fait du vieillissement, de la maladie ou d'un handicap physique ou psychique, soient considérées et se considèrent comme pleinement intégrées à la vie en société : autonomie dans la vie quotidienne, capacité de décider, maintien du lien social.

Les 212 projets d'économie locale et sociale soutenus par les Caisses d'Épargne sont révélateurs de cette volonté. Ils ont permis de créer des services, d'acheter des matériels, d'ouvrir des lieux où le lien social se reconstruit :

- pour les personnes âgées : des services à domicile, des véhicules de transport, des rencontres inter-générationnelles ;
- pour les personnes malades (et particulièrement les enfants) : du matériel multimédia, des aires de jeux, des lieux d'accueil permettant aux familles de séjourner à proximité de l'hôpital ;
- pour les personnes handicapées : des spectacles, de l'aide à l'insertion professionnelle, des espaces découverte, un hôtel adapté...



vivre



partager

L'Association des œuvres de Pen-Bron

Le projet consiste à construire un hôtel de 45 chambres au bord de la mer (en Loire-Atlantique), accueillant en priorité des personnes handicapées et leurs accompagnateurs. L'activité de l'hôtel générera la création de 20 emplois, auxquels viendront s'ajouter les compétences indispensables dans le domaine médical.

Cette opération est la première de ce type en France puisqu'elle permettra l'hébergement de personnes valides et handicapées dans le même lieu.

L'Institut Mode Méditerranée et l'Espace Arthur

Le vêtement peut être une thérapie pour les enfants et les adolescents qui souffrent d'anorexie, de boulimie, ou qui ont fait des tentatives de suicide... et sont en conflit avec leur corps.

A Marseille, le projet de l'Institut Mode Méditerranée, dont la vocation est d'aider les jeunes créateurs et

professionnels de la mode et de l'Espace Arthur à l'hôpital de la Timone (service du professeur Rufo), consiste à créer une vêtothèque réunissant des collections de vêtements de créateurs. Les enfants et adolescents peuvent choisir les vêtements qu'ils désirent. Cela les aide à se réconcilier avec eux-mêmes, le vêtement devient "une seconde peau" leur permettant de mieux accepter "la première".



➤ Privilégier l'insertion par la formation et l'emploi

La reprise économique a permis à de nombreux chômeurs de retrouver un emploi. Cependant, des centaines de milliers de personnes, très éloignées du monde du travail, trop peu qualifiées ou ayant connu des parcours difficiles, se trouvent encore en situation d'exclusion sociale. Visant à favoriser la mobilité des demandeurs d'emploi ou ayant pour objectif d'offrir des lieux de resocialisation pour celles et ceux qui ne peuvent espérer trouver immédiatement un emploi, les Caisses d'Épargne ont décidé de soutenir 206 projets d'économie locale et sociale en 2001 privilégiant les démarches de formation et de qualification professionnelles.

Ces soutiens se sont essentiellement traduits par des réaménagements ou des créations de locaux des organismes porteurs de projets, par des équipements informatiques et multimédia, des financements de véhicules utilitaires, des mises à disposition de moyens de transport pour faciliter la recherche d'emploi ou de formation.



se former



10 L'association Montagn'Habits

Implantée dans le haut pays grassois, l'association Montagn'Habits a créé une usine de traitement des textiles usagés. Le public visé est essentiellement des demandeurs d'emploi et des bénéficiaires du RMI et tout particulièrement des femmes. Ces dernières rencontrent en effet d'énormes difficultés à

trouver un emploi dans cette région. L'usine de tri collecte du linge à partir des containers à textiles disposés dans différentes communes. Une fois trié et conditionné, le linge est vendu dans une boutique de l'association, à des fripiers industriels et à des professionnels de la récupération de textiles recyclables. Cette action a déjà permis la réinsertion de 27 femmes.

Le soutien à l'emploi

La Caisse d'Épargne de Haute-Normandie accueille chaque année une vingtaine de demandeurs d'emploi de longue durée, en fin de droit Assedic avec des charges de famille. Travaillant 4 jours sur 5 à la Caisse d'Épargne, les bénéficiaires du projet sont suivis par un organisme de formation qui facilite

également leur recherche d'emploi. Chaque stagiaire est accompagné par un collaborateur de la Caisse d'Épargne, son tuteur, chargé de favoriser son insertion au sein de l'entreprise. A l'issue d'un contrat de 18 mois, 6 personnes sur 10 trouvent un emploi stable.

Le processus de décision au sein des Caisses d'Épargne

En fonction de ses résultats et des intérêts versés à ses sociétaires l'année précédente, chaque Caisse d'Épargne décide, en début d'année, du montant qu'elle consacrera au financement des PEELS.

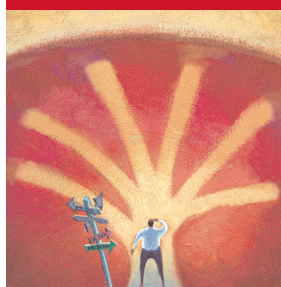
Elle définit ensuite les priorités régionales qu'elle entend donner à son action en prenant en compte les réalités économiques, sociales et environnementales de son ressort géographique.

L'instruction des dossiers est assurée par les experts de la Caisse d'Épargne, qui peuvent faire appel si nécessaire à des compétences extérieures. C'est notamment le cas

pour le financement de la micro-entreprise. L'analyse des projets, le conseil et l'accompagnement des créateurs, sont assurés par des structures associatives qualifiées et agréées par la Caisse d'Épargne.

Le plus souvent les administrateurs des sociétés locales d'épargne (SLE) sont amenés à acheminer des

dossiers, parfois à les instruire et à donner un avis sur leur pertinence. Ils apportent ainsi leur connaissance du terrain, du tissu économique et social de leur territoire.



➤ Encourager l'insertion culturelle et sportive

Faciliter l'accès à la culture, favoriser les rencontres, la création artistique, inciter les jeunes à pratiquer une discipline sportive pouvant être un remède à l'oisiveté ou à l'incivisme : ces enjeux ont été à l'origine de nombreuses initiatives associatives.

Les Caisses d'Épargne ont soutenu 57 projets d'économie locale et sociale reflétant la richesse de ces démarches : accès facilité aux manifestations et lieux culturels, ateliers multi-média, conception d'une radio par les jeunes, concerts de jeunes artistes dans des hôpitaux, promotion de sports collectifs dans les quartiers sensibles...



s'intégrer

L'école Jacques Brel

L'école maternelle publique "Jacques Brel" est située à Poitiers, en zone d'éducation prioritaire. Le projet consiste à créer une ludothèque afin de mutualiser les ressources en jeux éducatifs de l'école et de responsabiliser tout particulièrement les parents dans leur rôle éducatif. Ces derniers, issus en

majorité de milieux très défavorisés, sont en effet impliqués dans le système de prêts et dans le fonctionnement de la ludothèque. L'objectif est de réconcilier tous ces parents avec l'école.

Le Festival vidéo scolaire d'Auchel

Imaginé par un professeur du collège Lavoisier d'Auchel, dans le Pas-de-Calais, le festival de vidéo scolaire est destiné aux jeunes des écoles primaires, collèges, lycées et établissements spécialisés. Il permet d'une part d'aider les jeunes à appréhender le monde de l'image par la pratique et, d'autre part, il donne lieu

à une rencontre annuelle de valorisation de leur travail de création portant sur des thèmes de société, tels que "Regard d'enfants sur l'exclusion, sur la vie de la cité, sur l'éducation".

➤ Satisfaire les besoins fondamentaux

Se loger, se nourrir et nourrir sa famille, des centaines de milliers de personnes sont obligées de recourir aux associations pour s'en sortir. D'autres "vivent" dans la rue et dépendent de la charité.

Les Caisses d'Épargne ont soutenu 154 projets d'économie locale et sociale : épiceries sociales, maisons d'accueil, rénovation de logements insalubres, repas, équipements électroménagers, soutien à des locataires défaillants...

Les Caisses d'Épargne solidaires des victimes de la catastrophe de Toulouse

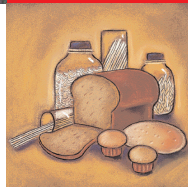
Quinze Caisses d'Épargne se sont mobilisées pour venir en aide aux victimes de l'explosion de l'usine AZF. Devant l'ampleur de la catastrophe, elles ont exceptionnellement dérogé au principe de territorialité des projets d'économie locale et sociale en votant des subventions – au total plus de 800 000 euros – pour des associations et organismes toulousains intervenant sur le terrain.



se nourrir



se loger



Le Relais Ozanam

Cette association d'Echirolles (Isère) est spécialisée dans l'insertion par le logement. En étroite collaboration avec des bailleurs sociaux, elle permet à des personnes en difficulté d'accéder à un logement en tant que locataires ou de conserver leur logement grâce à une minoration de leur loyer, afin d'éviter leur expulsion.

80 % des dossiers aidés et accompagnés ont eu une conclusion heureuse : les "défaillants" s'acquittent désormais normalement de leur loyer.

Logement/Fraternité

Cette association basée à Nantes s'est donné pour objectif d'intervenir auprès des plus démunis : personnes de la rue, demandeurs d'asile, sortants de prison... Avec deux autres associations, elle a bâti un projet

permettant de proposer un logement habitable aux plus démunis. Ce relogement s'accompagne d'une activité d'insertion et de formation.

Les Caisses d'Epargne en phase avec les situations régionales

Les Caisses d'Epargne ont toujours été proches de celles et ceux qui imaginent des réponses innovantes aux problèmes régionaux spécifiques. C'est la raison pour laquelle certaines ont concentré leurs efforts sur le financement de la micro-entreprise et l'insertion par l'emploi alors que d'autres sont plus largement intervenues sur les problèmes des personnes âgées, malades ou handicapées ou sur la satisfaction des besoins fondamentaux.

➤ Favoriser l'insertion par la valorisation du patrimoine naturel et culturel

L'entretien du patrimoine naturel et culturel, de par son extrême richesse, ne peut entièrement être pris en charge par l'Etat et les collectivités territoriales. Gestion de sites naturels, remise en état de bâtiments avec le soutien de professionnels, chantiers divers..., de nombreuses associations et entreprises œuvrent dans ce domaine pour que des personnes, souvent très éloignées du marché de l'emploi, puissent trouver là une chance de se réinsérer durablement. Les Caisses d'Epargne ont soutenu 40 projets d'économie locale et sociale.



valoriser

Rempart

L'association "Réussir en Milieu Professionnel Avec Réinsertion par le Travail" intervient à Bellac (Haute-Vienne). Constatant la pollution des remparts de la ville, l'association décide de créer un chantier d'insertion pour des personnes en grande difficulté et peu mobiles. Aujourd'hui, les remparts ont été nettoyés, les terrasses de pierre

reconstruites, des cheminements aménagés et la végétalisation largement amorcée. Les remparts sont devenus un lieu touristique. Seize personnes travaillent sur le site.

Arfade

L'association, basée à Marseille, a déjà mené à bien un chantier d'insertion pour la construction d'une yole (voilier) par des personnes sans qualification. Toutes ont trouvé un emploi stable à la fin du chantier. Forte de ce succès, Arfade lance un nouveau projet, "Défi Jeunes Mer et traditions", impliquant 12 personnes en difficulté afin qu'elles construisent

deux bettes (bateaux traditionnels marseillais). Ces personnes bénéficient de la formation au métier de charpentier de marine et seront ensuite formées à la navigation en mer.

Les Projets d'Économie Locale et Sociale

Plus de 20 millions d'euros au profit de 952 projets



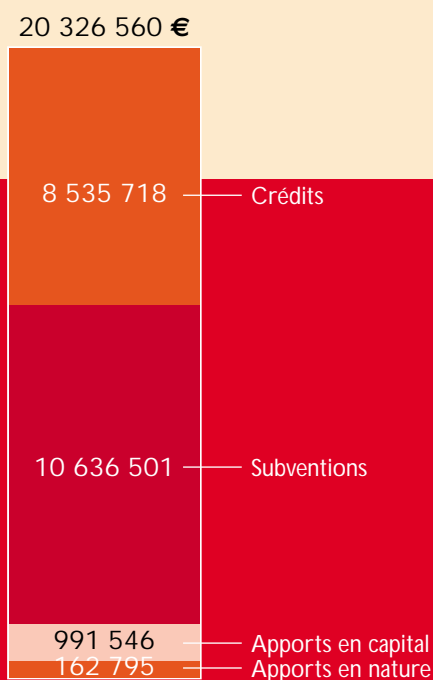
> **Montant global de l'enveloppe PELS 2001 engagés**
20 326 560 €

Conformément à la loi de réforme de leur statut du 25 juin 1999 et dans le respect du mode de calcul de leur enveloppe, les Caisses d'Épargne ont engagé en 2001 le financement de 952 PELS.

Domaine "solidarité bancaire"

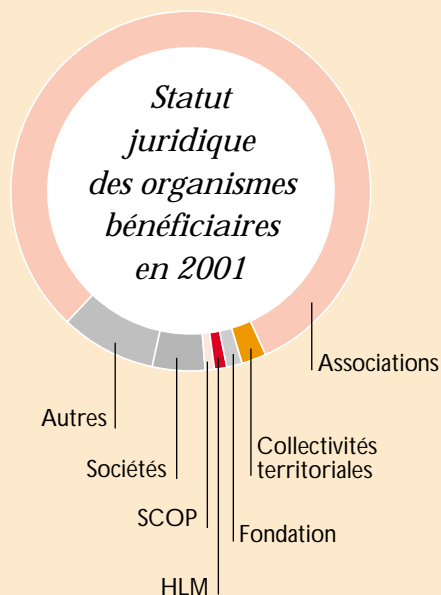
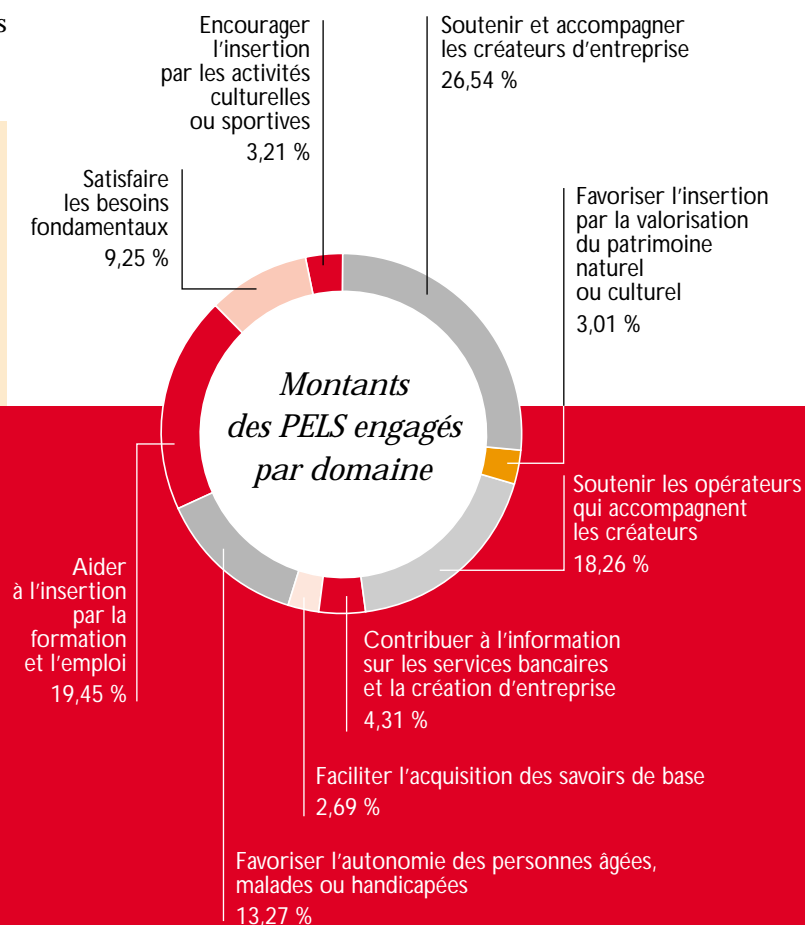
Les Caisses d'Épargne proposent des modes de financement adaptés aux besoins et situations des organismes partenaires. Ces financements peuvent prendre la forme d'enveloppes de crédits destinées aux créateurs de micro-entreprises, de subventions au bénéfice d'organismes d'accompagnement à la création (notamment pour leur permettre d'accorder des prêts d'honneur), de subventions pour promouvoir l'information et la formation aux services bancaires des créateurs.

Montants des PELS engagés par mode de financement



Domaine "solidarité sociale et civique"

Les Caisses d'Épargne ont privilégié les trois axes d'intervention suivants : l'insertion par l'emploi, l'autonomie des personnes âgées, malades ou handicapées et la satisfaction des besoins fondamentaux.



Qu'elles interviennent dans la création de micro-entreprises ou dans les domaines de la solidarité sociale et civique, les associations sont les grandes bénéficiaires des soutiens financiers accordés au titre des PELS. Un constat qui confirme leur dynamisme et leur inventivité.



CAISSE D'ÉPARGNE